
Centre Communal d'Action Sociale - Représentation de la Ville au Conseil d'Administration

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibérations des 17 avril 1989 et 12 novembre 1990, le Conseil Municipal a désigné MM. JEANNEROT, GIRARD, MILLE, MATHIEU, SALOMON et Mme FOLSCHWEILLER pour siéger à mes côtés au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Notre collègue Serge MATHIEU ne souhaitant plus assurer cette délégation, il est proposé au Conseil Municipal de désigner, pour le remplacer, M. Jean-Marie LAGRANGE.

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité.